



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de ARMSTRONG (Adrian), « Principes d'édition »,  
*Œuvres complètes*, Tome I, *Jugement poétique de l'honneur féminin*,  
BOUCHET (Jean), p. 126-131

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5553-7.p.0121](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5553-7.p.0121)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre  
moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2006. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

tien, 1527 (Res/4 P.o. gall. 130<sup>1</sup>). Encore une fois, l'image de Nature au f° C6 v° a été collée sur celle de Grace.

*Ox*: Oxford, Bodleian Library, Vet. E1 e. 136. Il manque les f° F1, F5-G1. L'image au f° C6 v° est celle de Grace. Des notes au f° A8 v°, d'une main du XVI<sup>e</sup> siècle, sont trop délavées pour être lisibles.

Le texte fut apparemment imprimé d'abord avec la gravure de Grace à la place de celle de Nature. *La* et *Lb* portent l'image correcte au f° C6 v°, ce qui suggère la correction au cours du tirage. Les feuilles déjà imprimées ne furent pas détruites pour autant, par souci d'économie ; l'image correcte y fut insérée, par collage ou par l'ajout d'un feuillet supplémentaire. Les exemplaires diffèrent aussi à d'autres égards : on trouve de légères variations textuelles, pour la plupart des coquilles et des corrections, sans que des feuillets entiers aient été recomposés. Aucun exemplaire survivant ne ressemble complètement à aucun autre.

## XI – Principes d'édition

Le texte que nous reproduisons est celui de *La*. Nous corrigeons le texte le moins possible, ne remplaçant que les leçons clairement fautives résultant de coquilles, ainsi que quelques leçons trompeuses<sup>2</sup>. Des graphies insolites, et des coquilles *possibles*, ne sont pas corrigées, mais commentées dans les notes au besoin. Là où les leçons varient d'un exemplaire à l'autre, nous choisissons la meilleure leçon et notons la variante rejetée. Quelques leçons du *Decasticon* sont corrigées d'après une autre édition (voir la note à ce poème).

<sup>1</sup> Il s'agit là d'un roman en prose fréquemment imprimé au XVI<sup>e</sup> siècle, *Galien le Restoré*. Sur le contenu et la transmission de ce roman, voir *Galien le Restoré en prose*, éd. Hans-Erich Keller et Nikki L. Kaltenbach, Paris, Champion, 1998, p. 11-16 ; Jules Horrent, *La Chanson de Roland dans les littératures française et espagnole au moyen âge*, Paris, Les Belles Lettres, 1951, p. 377-412.

<sup>2</sup> Les leçons trompeuses concernent le plus souvent des graphies en *c* plutôt qu'en *s*, et vice versa. Ainsi nous corrigeons p. ex. « ce » en « se » (v. 2645) ; « se » en « ce » (bb7 r°) et « ses » en « ces » (bb2 r°, v. 2895) ; « c'estoit » en « s'estoit » (v. 3153). Pour éviter toute ambiguïté, nous résolvons « m'envoys » (v. 2816) en « m'en voys ».

Nous normalisons l'orthographe et l'accentuation selon les normes éditoriales en vigueur: ainsi *ij*, *u/v* sont dissimilés<sup>1</sup>, les abréviations et signes diacritiques résolus, et les *ç* introduits. Les finales en *-à*, *-é* et *-ès* sont marquées d'accents appropriés, et les homonymes tels *ou/où* distingués. Les terminaisons *-e* ou *-es* de noms propres antiques et mythologiques sont marquées d'un accent (*-é*, *-ès*) là où *e* n'est pas muet. L'emploi des trémas suit la pratique courante dans l'édition de textes médiévaux<sup>2</sup>.

L'usage des capitales suit celui de l'édition de 1538, sauf que nous substituons *y* et *z* majuscules – caractères dont l'imprimeur ne disposait évidemment pas – aux minuscules là où cela est nécessaire, au début d'un vers ou d'un nom propre. Comme nous l'avons remarqué, respecter la capitalisation primitive n'est pas sans implications pour l'allégorie, où l'ambiguïté joue un rôle important (s'agit-il d'une personnification ou d'une réification?). Puisque toute intervention risque de déformer un aspect important du poème, en proposant une nette interprétation là où les lecteurs contemporains se trouvaient face à l'ambivalence, nous avons préféré ne rien changer.

La ponctuation originale a été maintenue, en français comme en latin, sauf que la virgule moderne remplace la *virgula (/)* ; que des guillemets sont introduits pour marquer le discours direct et les citations ; et que certains points d'interrogation, employés dans l'édition de 1538 dans des contextes syntaxiques anormaux, sont remplacés par d'autres signes<sup>3</sup>. Nous numérotions les épigrammes, par souci de commodité ; la numérotation étant ajoutée au texte original, elle est présentée entre crochets. Tous ces principes – orthographe, accentuation, capitalisation, ponctuation – sont également suivis dans la citation de textes des quinzième et seizième siècles.

<sup>1</sup> Nous transcrivons *pouvoir* plutôt que *povoir*; voir Omer Jodogne, « Pouvoir ou pouoir ? Le cas phonétique du [sic] l'ancien verbe *pouvoir* », *Travaux de linguistique et de littérature*, IV (1966), p. 257-266.

<sup>2</sup> Voir Alfred Foulet et Mary Blakely Speer, *On Editing Old French Texts*, Lawrence, The Regents Press of Kansas, 1979, p. 69-73. Nous transcrivons la prose selon les mêmes critères que les vers.

<sup>3</sup> Chaque fois qu'un point d'interrogation est ainsi corrigé, nous signalons la ponctuation primitive parmi les variantes, comme une leçon rejetée.

Le maintien de la ponctuation originale a de nombreux avantages scientifiques, qu'a signalés avec éloquence Peter Rickard :

Nous reconnaissons volontiers que l'aspect d'une page imprimée au XVI<sup>e</sup> siècle a de quoi rebuter au premier abord le lecteur moderne, mais nous ne croyons pas que ces différences secondaires constituent un sérieux obstacle à la compréhension. Il est très facile d'acquérir de nouvelles habitudes visuelles, surtout lorsqu'on est averti d'avance des différences qui vont se présenter ; et pour ce qui est des inconséquences, pourquoi les enlever quand elles sont tellement caractéristiques de l'époque ? Pourquoi, de propos délibéré, éloigner le lecteur, et surtout le lecteur qui s'intéresse à l'histoire de la langue, de l'aspect véritable d'un texte imprimé appartenant au siècle à étudier ? Ce qui rend difficile la lecture de ces textes, ce ne sont pas de superficielles différences de première vue, mais quatre cents ans de distance et quatre cents ans d'évolution linguistique. On objectera peut-être que cette orthographe, cette ponctuation et ces abréviations sont le plus souvent celles des imprimeurs et non celles des auteurs. Cela est incontestable : c'est pourtant sous cette forme que les textes ont circulé et qu'on les a d'abord lus et connus. Et pour peu que l'on admette que l'histoire de l'orthographe et de la ponctuation fassent partie intégrante de l'histoire d'une langue, cette objection tombe<sup>1</sup>.

Il convient toutefois de donner quelques conseils qui permettent aux lecteurs modernes de surmonter d'éventuelles difficultés.

### *Capitales*

Une lettre capitale est parfois le seul élément qui marque une pause, quelle qu'en soit la durée :

pour monst<sup>r</sup>er qu'en plusieurs aultres femmes y a eu, et a de grandes excellences, j'en escri<sup>r</sup>ay aucunes *Et* entre autres science et prudence (aa6 v<sup>o</sup>) ;

---

<sup>1</sup> Peter Rickard, *La Langue française au seizième siècle : Étude suivie de textes*, Cambridge, Cambridge University Press, 1968, p. v. Comme on aura pu le déduire de la citation, la présentation du moyen français dans l'ouvrage de Rickard est plus proche des éditions originales que ne l'est la nôtre. Cela dit, une édition critique et un manuel de philologie sont des choses différentes.

Quant aux estatz et ornement des femmes [...] mettent leurs espritz à elles orner et honnestement accoustrer *Ce* qui n'est defendu (A2 v°).

### *Pauses non marquées*

Quelques pauses de peu de durée ne sont marquées par aucun signe de ponctuation. Dans l'exemple suivant, on s'attendrait au moins à des signes placés avant et après la proposition concessive « combien qu'il fust labile » :

En enfantant Benjamin fuz debile  
Et eu tel mal combien qu'il fust labile  
Qu'en Ephratam trespasay de douleur (v. 1426-1428).

### *Virgules*

Les virgules (*virgulæ* dans l'édition de 1538) sont parfois employées dans des contextes où rien ne suggère qu'elles jouent un rôle syntaxique. On peut alors ne pas en tenir compte :

*après, vigilant cure* (v. 353) ;

Arethé femme de grande doctrine fut mere d'Aristippus philosophe, lequel *premierement, elle* endoctrina en philosophie (aa8 r°).

Ailleurs, une virgule peut marquer la fin d'une phrase. On en trouve deux exemples dans ce passage :

Qui vouldra lire ès œuvres S. Hierosme, trouvera [...] combien il loue le femenin sexe, en l'epistre explanative du pseaulme *Eruca- vit*, laquelle il escripvit à la vierge *Principe, L'empereur* Justinian confesse en l'une de ses *Authentiques* qu'il s'est bien trouvé d'avoyr tenu le conseil de son espouse et *compagne, aussi* fait Auguste d'avoyr adheré à l'opinion de Livie sa femme (bb2 v°-3 r°).

Dans les vers suivants, il faut que la phrase se termine à la fin du v. 1916 (« vigile »). On notera également la virgule à la fin du v. 1913, là où les conventions modernes ne l'exigent pas :

S'il n'y avoit que la seule parole  
 Du filz de Dieu, qui dist en L'evangille,  
 Que confondroyz la nation tant folle  
 Des durs Juifz murmurant et discole  
 Merite honneur par songneuse vigile,  
 C'est moy Saba d'esprit prompte et agile (v. 1912-1917).

### *Deux points*

Les deux points s'emploient comme la virgule ou le point-virgule modernes, pour marquer une pause de courte ou de moyenne durée. Dans l'exemple suivant, ils marquent les pauses les plus longues à l'intérieur de la phrase, dont ils indiquent l'articulation syntaxique :

Qui m'a donné occasion d'adjouxter ceste briefve Apologie au petit livre que j'ay dès long temps a fait et présenté au Roy : à l'honneur principalement de feue tresillustre et tresnoble dame, Madame Loÿse de Savoye sa mere, duchesse d'Anjou, d'Engoulesme, et comtesse du Maine, et vostre Cousine : *Et consequemment* d'autres claires dames Hebraïques, Greques, et Latines (aa2 v°).

On trouve les deux points assez souvent dans des énumérations :

ont plus grande beaulté de visage que les hommes : parlent plus courtoisement, et benignement : ont grace plus désirée, maintien plus modeste, et l'esprit plus prompt : sont plus pitiables, et secourables en corporelles necessitez que les hommes : Plus operent en la generacion des enfans que les peres : les nourrissent neuf moys en leurs ventres : les alaïcent gouvernement leurs enfances, et sont les premiers precepteurs des enfans (aa3 v°).

### *Points*

Le point ne marque pas toujours la fin d'une phrase. Il indique parfois une pause plus courte, comme dans ces passages, où on s'attendrait peut-être à des deux points :

Par ce que par vostre fortitude, sapience, industrie, pudicité, honesteté, clemence, devotion, liberalité, formosité, richesse, et

auctorité, meritez estre mise on ranc des Princesses et Dames dignes d'immortelle *louange*. *Et que* pourrez ce que j'ay triviallement escript, contre les calumpniateurs deffendre et soustenir (aa2 v°);

Elle fut aux Prophetes *promise*. *Par* les anciens peres desyrée, et actendue (aa6 r°).

### ***Parenthèses***

Les parenthèses servent assez souvent à marquer des incisives ou des apostrophes – dont l'étendue ne coïncide pas toujours avec celle de la parenthèse (voir le troisième exemple ci-dessous) :

À ceste consideracion (Madame) congnoissant que tous sommes pecheurs, je me suys souvent esbahy [...] (aa2 v°);

« À ce concluz (dist Mercure tout hault) [...] » (v. 811);

(Roy triumpphant) indomit, intrepide (v. 87).

Parfois les parenthèses marquent un complément adverbial :

De moy Sara qui suys fille d'Aram  
(Pour ma beaulté) les Hebreux font grand feste (v. 1393-1394).

## **XII – Bibliographie**

### **Abréviations**

*B.H.R.* : *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*.

*B.L.* : British Library, Londres.

*B.N.F.* : Bibliothèque nationale de France, Paris.

*P.L.* : *Patrologiæ cursus completus : series latina*, éd. J.-P. Migne, 221 vol., Paris, Migne, 1844-1865.